

AM : UNE PASTORALE SPÉCIFIQUE

Cardinal Renato Raffaele Martino
Président du Conseil Pontifical

(Gdynia, Pologne, 25 juin 2007)

C'est un plaisir pour moi d'être parmi vous à ce XXII^e Congrès de l'Apostolat de la Mer organisé par le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement sur le thème : *En solidarité avec les gens de mer comme témoins d'espérance, par la proclamation de la Parole, la liturgie et la diaconie.*

Comme vous le savez, j'ai été désigné l'an dernier par le Saint-Père pour succéder à S. Ém. le Cardinal Stephen Fumio Hamao comme Président de ce Dicastère. En cette occasion, et en votre nom à tous, je voudrais exprimer à mon prédécesseur ma sincère gratitude pour le leadership plein de dévouement qu'il a exercé dans le passé et pour son engagement en faveur de l'AM.

Transformer les réalités sociales par la force de l'Évangile a toujours été un défi pour les hommes et les femmes fidèles à Jésus Christ, et le demeure encore aujourd'hui, en ce début du Troisième Millénaire de l'ère chrétienne. L'annonce de Jésus Christ, Bonne Nouvelle du salut, de l'amour, de la justice et de la paix, n'est pas encore reçue dans le monde. Dévastée par les guerres, la pauvreté et les injustices, la famille humaine doit se confronter avec de nombreux et de nouveaux problèmes et défis qui demandent une réponse et de nouvelles initiatives à la lumière de la foi.

L'un de ces problèmes est le phénomène croissant des nouveaux « boat people » souvent livrés aux mains des mafias et des passeurs sans scrupules. La migration des boat people présente un grave défi humanitaire. Le coût en vies humaines se compte par milliers et les souffrances indicibles de tant de personnes sont dévastatrices. En outre, ce phénomène perturbe les communautés côtières et entraîne des tensions accrues pour les équipages des navires, les aumôneries, les services gouvernementaux et les ONG. Devant ces nouveaux problèmes, nous ne pouvons pas demeurer indifférents ou impuissants, mais nous devons chercher de nouvelles façons de témoigner de notre sollicitude et de notre solidarité.

Pendant ces journées que nous allons passer ensemble, renouvelons notre engagement à être des témoins de la vérité et de la vie de Jésus dans l'Apostolat de la Mer, en apportant à chaque homme et à chaque femme dont la vie est liée à la mer la foi qui sauve, la charité qui aime et l'espérance qui éclaire. Ce faisant, souvenons-nous que nous avons été créés « à l'image et la ressemblance » de Dieu et que la personne humaine doit être toujours au centre de nos préoccupations¹. Dans un discours adressé récemment aux membres des Instituts séculiers, le Saint-Père Benoît XVI a réaffirmé que l'Église est engagée dans l'édification d'une société où la dignité de la personne humaine est centrale : « *Sentez-vous donc interpellés par chaque douleur, par chaque injustice, ainsi que par chaque recherche de la vérité, de la beauté et de la bonté, non parce que vous possédez les solutions de tous les problèmes, mais parce que chaque circonstance dans laquelle l'homme vit et meurt constitue pour vous l'occasion de témoigner de l'œuvre salvifique de Dieu* »². L'Apostolat de la Mer a pour vocation d'être aux côtés des marins et des

¹ Cf. BENOIT XVI, Message pour la Journée mondiale de la Paix 2007.

² BENOIT XVI, Discours à la Conférence mondiale des Instituts séculiers, 3 février 2007.

communautés de pêcheurs dans leur lutte quotidienne contre les nouveaux défis et tensions, et de « soutenir l'engagement des fidèles appelés à témoigner dans ce milieu de leur vie chrétienne »³.

En cette heureuse occasion, je voudrais rendre hommage au remarquable réseau des centres et des aumôneries de l'AM du monde entier. Je remercie chaleureusement tous les hommes et les femmes, consacrés ou laïcs, de leurs efforts quotidiens pour offrir aux marins un lieu où ils puissent se sentir accueillis et appréciés. Votre témoignage personnel de l'espérance évangélique enrichit la vie de vos frères et de vos soeurs.

C'est avec un plaisir particulier que je mentionne ici la contribution inestimable des très nombreux laïcs qui servent dans l'AM, dont beaucoup jouent un rôle actifs dans ses rangs, et qui sont représentés ici aujourd'hui. Sans votre disponibilité à accepter des postes de responsabilité tels que coordinateur régional, directeur national, visiteur de navire, et les très nombreux bénévoles, l'AM ne serait pas aussi efficace dans sa mission. Vous êtes des collaborateurs respectés et estimés dans la vigne du Seigneur. À ce propos, je voudrais souligner que depuis son élection en 2005, le Pape Benoît XVI a insisté à maintes reprises sur la place cruciale des laïcs dans l'Église, sur leur rôle et leurs responsabilités, et sur la grande dette de gratitude que l'Église a envers eux. En paraphrasant le Saint-Père, nous pourrions demander : « Comment pourrions-nous imaginer l'AM sans la contribution des laïcs ? ». C'est pourquoi il est de notre devoir « de les aider à suivre fidèlement le Seigneur, en appréciant leur potentiel spirituel et le charisme de chacun d'eux »⁴.

Avec les évêques, les prêtres et les diacres qui partagent le ministère ordonné d'une manière unique et essentielle, les laïcs participent pleinement à la mission de l'Église en vertu de leur baptême dans le Christ. Comme l'a dit le Concile Vatican II : « Les fidèles, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au Peuple de Dieu, et participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien » (Lumen Gentium, 31). Bien entendu, cela ne diminue en rien le rôle indispensable des ministres ordonnés, comme pasteurs du troupeau.

Chacun des vingt-et-un Congrès précédents a contribué au développement de l'AM, en lui permettant de répondre aux défis du moment. Je voudrais rappeler en particulier celui de Rio de Janeiro en 2002, qui a mis en relief trois aspects importants de l'Apostolat :

1. Nous devons globaliser la solidarité ;
2. Nous devons donner un visage humain à la globalisation ;
3. Nous devons oeuvrer pour un nouvel ordre mondial qui tienne compte des valeurs de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église.

Dans ce contexte, l'approbation par l'OIT de la Convention du Travail Maritime de 2006 a représenté une grande victoire pour l'industrie maritime. Aux termes de cette Convention, plus d'un million de marins travaillant à bord de 50.000 navires pourront bénéficier d'avantages substantiels. De l'avis de tous, cette Convention constitue un jalon dans le parcours vers l'avènement de cette solidarité globale que nous appelons de nos vœux. C'est pourquoi nous avons été gratifiés quand, lors de la session historique durant laquelle la Convention a été adoptée, M. Juan Somavia, Directeur général de l'OIT, a rendu hommage aux organisations de bien-être chrétiennes et des autres religions qui sont au service de l'industrie maritime, en mentionnant en particulier la Délégation du Saint-Siège auprès de l'OIT.

Cf. BENOIT XVI, Message pour la Journée mondiale de la Paix 2007.

³ JEAN PAUL II, Lettre apostolique *Motu Proprio Stella Maris* sur l'Apostolat maritime, 209.

⁴ BENOIT XVII, Audience générale, 7 mars 2007.

Nous saluons aussi comme un grand signe d'espérance, l'approbation, le 14 Juin 2007, de la nouvelle Convention sur la Pêche, car elle étendra la protection des instruments de l'OIT à plus de 90% des pêcheurs du monde, y compris les artisans et ceux qui dépendent pour leur salaire d'une part de la prise.

Les années qui ont suivi le Congrès de Rio ont été, pour l'AM, un temps de progrès et d'initiatives fécondes, telles que la création du « Comité international de la Pêche de l'AM », du « Fonds de secours aux victimes du Tsunami de l'AM », du « site Internet de AM-International », et la tenue de la Consultation de 2005 sur le ministère à bord des navires de croisière. Par ailleurs, une enquête a été effectuée en 2006 afin de vérifier les besoins des marins et les services offerts par l'AM, et le nouveau « Manuel de l'AM » est prêt pour la publication après avoir été revu. Il faut citer aussi les efforts pour inclure le secteur des compétitions de voile et la navigation de plaisance dans notre vision et notre action pastorales. Les conférences nationales et régionales et les sessions de formation se sont tenues régulièrement dans le monde entier, ce qui est une preuve de la vitalité de l'AM. Il y a de nombreuses publications, articles et rapports dans « People on the Move », et dans notre bulletin trimestriel « Apostolatus Maris » qui paraît régulièrement. Les Coordinateurs régionaux ont tenu leur rencontre annuelle à Rome, au siège du Conseil Pontifical. Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont pris part à ces initiatives, en les félicitant pour leur travail et pour leur contribution au réseau de l'AM dans le monde entier. Malgré les obstacles dus aux distances et au manque de moyens, certaines régions ont connu des développements très positifs ces dernières années. En outre, l'AM a assumé ses engagements œcuméniques et a collaboré de son mieux avec l'ICMA et ses organismes affiliés, y compris dans leurs divers projets, rencontres et programmes de formation, et souvent aussi au moyen d'un soutien financier supplémentaire.

La Journée Mondiale de la Mer reçoit une juste reconnaissance dans l'Église, et depuis 2003, tant Jean-Paul II que Benoît XVI ont prié pour le peuple de la mer et l'ont béni à l'*Angélus* le Dimanche précédant la Journée Mondiale de la Mer. Dans beaucoup de pays, la célébration du Dimanche de la Mer est devenue une manifestation populaire annuelle. À cette occasion le Conseil Pontifical publie un Message destiné à attirer l'attention sur les problèmes et les défis spécifiques de la communauté des gens de mer. Parmi les thèmes abordés, citons la criminalisation des marins et une justice égale pour tous ; la gravité et la dangerosité du VIH/SIDA, en particulier pour la communauté des gens de mer ; et l'urgence de ratifier et d'appliquer la Convention du Travail Maritime de 2006. Par exemple, le Message pour le Dimanche de la Mer de 2004 traitait du « commerce équitable » dans les industries maritimes, en déclarant : « Le transport par mer étant un élément essentiel du commerce international, le temps n'est-il pas venu d'étendre la notion de commerce équitable au transport maritime, à la pêche et aux autres catégories similaires ? Le temps n'est-il pas venu de fournir une protection et une couverture sociales aux travailleurs maritimes ? ».

Alors que nous sommes réunis à l'occasion de ce XXII^e Congrès mondial de l'AM, approfondissons notre vision et renforçons notre engagement à être des serviteurs de la paix et de la solidarité, de l'évangélisation et de l'espérance, afin que le thème choisi pour cette rencontre prenne corps. Soyons vraiment *en solidarité avec les gens de mer comme témoins d'espérance, par la proclamation de la Parole, la liturgie et la diaconie*.

Je vous souhaite un Congrès réussi, et j'invoque la protection et l'intercession de Marie, notre bienheureuse Mère et Patronne, « Stella Maris ». Puisse-t-elle toujours être notre modèle et notre « boussole », en nous guidant vers le port sûr de l'amour de son Fils pour tous les hommes.